

LA FAMILLE SOUSSIAL

Une famille Républicaine

Le 2 décembre 1851, le prince-président, Louis NAPOLEON BONAPARTE, neveu de NAPOLEON Ier qui avait été élu en 1848 Président de la République fit afficher une proclamation par laquelle il dissolvait l'Assemblée Nationale. Des troubles éclatèrent à Paris et en de nombreux endroits, en particulier à Marmande où la mairie puis la sous-préfecture furent investies par des insurgés qui s'élevaient contre le Président de la République.

Les 5 et 6 décembre, la foule qui avait pris les armes et parmi laquelle se trouvait un petit contingent de Miramontais sous la conduite d'un ancien gendarme révoqué, nommé JOUFFREAU, parcourut les boulevards de Marmande.

De Bordeaux ralliée à Louis NAPOLEON BONAPARTE, des troupes furent envoyées, qui après quelques combats qui se déroulèrent à Sainte-Bazille, les troupes du 75^{ème} de lignes rétablirent dans leurs fonctions, à Marmande, le Maire et le Sous-Préfet.

La répression s'abattit sur ceux qui avaient participé à l'insurrection ou qui en étaient accusés.

Pas moins de 10 Miramontais au nombre desquels se trouvèrent Joseph SOUSSIAL (1804-1884) et son fils Pierre SOUSSIAL (1826-1910), tous deux cordonniers, Marcelin LACOMBE, Jean MACUIR, Pierre CLERC (routiers), François AUCHIER (pharmacien), l'ex-gendarme JOUFFREAU et le chef d'escadron PEYRONNY qui avait participé à la conquête de l'Algérie et qui, depuis 1844 résidait chez sa mère au lieu-dit « le Brousseau ». Monsieur PEYRONNY qui avait, en 1848 été élu député de Marmande avait été un des dirigeants de l'insurrection.

Monsieur PEYRONNY traduit en conseil de guerre reçut de nombreux appuis dont celui de Monsieur ARMAND, Maire de Miramont. Malgré une brillante plaidoirie de son avocat Léopold FAYE, il fut condamné à la peine de déportation rapidement transformée en expulsion en Espagne.

Au tribunal de Marmande, une commission mixte prononça, sans juridiction, sans enquête, sans possibilité de déférer la condamnation à la déportation d'un grand nombre de personnes arrêtées. Sept Miramontais se virent infliger la peine d' « Algérie moins » et parmi eux Pierre SOUSSIAL, alors que quatre autres écopèrent de la peine plus sévère d' « Algérie plus », parmi eux Joseph SOUSSIAL et l'ex-gendarme JOUFFREAU.

La plupart de ces malheureux après avoir connu les « cages à poules » de la prison d'Eysses, près de Villeneuve, ou les cachots de la forteresse de Blaye, furent embarqués le 8 avril 1852, vers cinq heures du matin, sur la frégate l'Isly, qui, dans le courant de la journée, lève l'ancre pour Drau.

La plupart des déportés parqués dans des pénitenciers furent soumis à des travaux forcés. Au bout de quelques temps ceux qui étaient condamnés à l' « Algérie moins » et qui pouvaient justifier de ressources financières, furent assignés à résidence dans des lieux où ils purent vivre de leur travail.

C'est ainsi que Pierre SOUSSIAL se retrouve dans un village de Kroumirie proche de la frontière tunisienne. Il y vit comment, dans une région d'élevages, le cuir des moutons, la basane, était tanné et travaillé pour y confectionner des babouches, sortes de pantoufles.

En janvier 1853, à l'occasion de son mariage avec Eugénie de MONTIJO, NAPOLEON III prononça de nombreuses grâces dont celle de Pierre SOUSSIAL.

A l'occasion de la naissance du prince impérial en mai 1856 de nouvelles grâces furent accordées, elles permirent le retour de Joseph SOUSSIAL.

Après l'exil, la naissance de l'industrie de la chaussure

De retour en France, Pierre SOUSSIAL et son père Joseph introduisirent la fabrication de chaussures en basane, destinée à remplacer la paille ou le foin qui étaient mis dans les sabots en bois pour ne pas blesser les pieds.

Le fils de Pierre SOUSSIAL, Joseph SOUSSIAL, (le même prénom que son grand-père) né le 16 octobre 1852, jugea qu'il fallait absolument faire à la commande sans cesse croissante, transformer en

véritable usine, performante et productive, le petit atelier familial installé rue Sully, aux performances trop limitées.

Ainsi, à partir de 1885, il fit édifier le premier bâtiment occupant l'espace situé entre l'actuelle rue Pascal et l'avenue portant aujourd'hui son nom car, très rapidement, il devait devenir un industriel clairvoyant et respecté. Dans le sous-sol de ce bâtiment, certaines des peaux de mouton tannées et primitivement importées d'Espagne étaient teintées en noir. Ensuite, ces peaux noires, tout comme celles destinées à être utilisées dans leur teinte naturelle, étaient soumises à un huilage leur apportant un certain brillant.

C'est au premier étage de ce même bâtiment que se pratiquaient la coupe des peaux et l'assemblage, par piquûre, des morceaux obtenus. Mis en caisses, les chaussons fabriqués étaient entreposés au rez-de-chaussée, en vue d'expédition. On peut encore voir, dans le trottoir, la trace de l'encoche, aujourd'hui colmatée, qui permettait à l'époque aux voitures hippomobiles de reculer jusqu'à la plate-forme de chargement. Les premiers chaussons de basane sortis de cette usine furent solennellement présentés par Joseph SOUSSIAL entouré de sa famille et de ses proches collaborateurs et baptisés « Kroumir », en souvenir de la région dans laquelle son père les avait remarqués. A l'époque, la majeure partie de la production était le chausson de basane dit de type « Garonnais ». Un premier modèle, confectionné en peau de mouton non teintée se composait d'une partie avant bordée d'un liseré de coton venant se coudre, au milieu du chausson et de chaque côté, sur une partie arrière renforcée au talon par une demi-lune. Le tout, assemblé à une semelle de basane de même teinte était, intérieurement, doublé d'un molleton collé grâce à une pâte faite, à l'origine, de farine de riz et d'eau. Un second modèle, dont le système de montage était en tous points identique au précédent comportait un dessus de basane teintée en noir, cousu à une semelle de basane non teintée lui , permettant de conserver une plus grande souplesse. A l'origine, ces deux modèles s'adressaient à une clientèle essentiellement rurale faite d'agriculteurs et d'artisans les utilisant dans leurs sabots. Mais, pour promouvoir ses fameux chaussons, Joseph SOUSSIAL ne tarda pas à chercher des débouchés du Sud au Nord de la France et même jusqu'en Belgique et en Hollande car ils intéressèrent, très rapidement, d'autres catégories d'usagers.

En effet, le service d'équipement des armées se montra intéressé, de même que les coopératives des mineurs, les éconômats des chemins de fer et les services techniques de la Préfecture de la Seine. Bien avant la fin du 19^{ème} siècle, un complément d'équipement s'avéra indispensable à l'usine de Miramont qui s'était déjà dotée d'un local destiné à recevoir, pour séchage avant emploi, les peaux teintées et huilées. Travaillant à plein rendement, la petite usine Miramontaise occupait de nombreuses ouvrières dans son atelier de recoupage et son créateur commençait à envisager de produire lui-même une partie de ses peaux. C'est à cette époque que Joseph SOUSSIAL qui, le 21 juillet 1875, avait épousé une demoiselle MASSE prénommée Anne, eut la douleur de perdre, en 1897, une fille alors âgée de 18 ans, comme le prouve la tombe que l'on peut découvrir dans le cimetière. On remarquera qu'elle est décorée d'un tronc d'arbre brisé faisant allusion à cette vie si prématurément ravie, mais d'aucun signe de caractère religieux.

Dans les années qui suivirent, l'usine de Joseph SOUSSIAL, qui s'était associé à Monsieur RIVAL, ne cessa de prospérer. Au lieu de continuer à faire venir d'Espagne une grande partie des peaux de mouton qui leur étaient nécessaires, les responsables décidèrent de procéder eux-mêmes au tannage. C'est ainsi qu'en bordure de la Dourdenne, au lieu-dit « La Tour », fut créé un petit atelier de mégisserie dans lequel fut pratiqué le tannage à l'alun des peaux brutes, seule technique permettant d'obtenir une matière première de grande qualité. Elles étaient alors suspendues sur des étendoirs spécialement aménagés pour les soumettre à l'action d'un courant d'air destiné à en accélérer le séchage. Bien entendu cette opération s'effectuait dans le même local qui recevait déjà les peaux teintées et huilées et dans lequel le courant d'air était provoqué par l'existence, sur toutes les parois, d'ouvertures à claire-voie.

Puis, très rapidement, l'usine SOUSSIAL-RIVAL se dota, entre les deux grands bâtiments, d'un local abritant une machine à vapeur. Une première cheminée se dressa donc dans le ciel Miramontais pour témoigner de son industrialisation. En effet, grâce à l'utilisation de la force de la vapeur, un système de roues et de courroies entraîna des machines-outils et notamment des coupeuses qui allaient désormais permettre de produire plus vite et surtout davantage pour satisfaire la demande sans cesse croissante. En outre cela permit de diversifier la

production, afin de s'adapter aux goûts et aux besoins de la clientèle. C'est ainsi que débuta la production du chausson baptisé « le National » avec une semelle de basane naturelle, mais un dessus de feutre noir fait d'une seule pièce et ne comportant qu'une seule couture à l'arrière recouverte par un renfort de basane noire. Puis, dans un but évident de rechercher l'élégance, fut créé le modèle « Suédois » entièrement réalisé en basane non teinte mais à dessus enveloppant composé de trois pièces, les deux latérales venant se lacer sur le coude-pied. Comme le modèle précédent, il était destiné à être utilisé avec des sabots. Plus tard, enfin fut créé le « Spécial bottes » comportant toujours une semelle en basane non teinte mais un dessus enveloppant fait d'une partie en basane teintée noire surmontée d'une partie en feutre avec deux soufflets d'aisance latéraux en toile caoutchoutée.

Le succès remporté par les productions de l'usine SOUSSIAL incita l'un de ces contremaîtres, nommé MARTINAUD, à créer sa propre entreprise à l'extrémité de l'actuel Chemin des Tuques.

Il fit donc édifier, en bordure de la Dourdenne, plusieurs bâtiments qu'on peut encore voir aujourd'hui puisqu'ils furent, bien des années plus tard, rachetés par une entreprise encore en activité (Maillé). Le choix du terrain sur la rive gauche de la Dourdenne ne fut évidemment pas le fait du hasard car, en ce début du XX^{ème} siècle qui vit leur création, les établissements MARTINAUD entendaient bien, eux aussi, se doter d'une tannerie. Quant au bâtiment principal, il se composait, au rez-de-chaussée d'ateliers de coupage, d'assemblage et de collage, alors que tout l'étage, dont les parois étaient à claire-voie, servait essentiellement au séchage des peaux préparées sur place.

En 1909, Joseph SOUSSIAL fut élu Maire de Miramont en remplacement de Monsieur BABOT, vétérinaire. Homme énergique, il n'hésita pas à dresser, face à ses collègues, un tableau des problèmes auxquels ils auraient à faire face. Ses réflexions semblaient marquées au coin du bon sens car il préconisait entre autre de procéder d'urgence à la restauration des abattoirs rapportant, chaque année, 3 000 francs à la commune. D'autre part, il rendait compte que, d'après l'état nominatif qui lui avait été fourni, les écoles publiques Miramontaises étaient fréquentées par 28 élèves de la commune de Saint-Pardoux et qu'il convenait de porter la participation financière de celle-ci de 100 à 400 francs, l'afflux d'élèves imposant la mise à

l'étude d'un projet d'agrandissement. Concernant l'entretien des chemins vicinaux, il mit en cause l'efficacité du conseil général auprès du conseil du département pour réclamer les subventions nécessaires, en précisant qu'il ne voudrait point que cette critique blessât cette personne dans son amour-propre, compte tenu qu'il était un de ses amis d'enfance qu'il regretterait de fâcher. Il n'en concluait pas moins que force était de constater qu'il négligeait son mandat. Aux élections cantonales qui suivirent l'industriel Miramontais, propriétaire du château de Braget, qui s'était violemment opposé au Préfet voulant imposer au canton de Lauzun une participation de 2 800 francs destinée à financer l'installation d'un tramway départemental qui ne devait pas desservir Miramont, fut élu conseiller général. En 1910 il fut élu député de Marmande sur un programme que beaucoup pourtant estimèrent fantaisiste. Il voulait faire voter une loi réorganisant la République, sans Préfets, ni fonctionnaires, sénateurs et députés...Il voulait « réaliser l'unité de la conscience, conserver l'âme du peuple, cultiver sa raison, son patriotisme, arracher l'électeur aux séductions des idéologies ». En lieu et place des Maires, il prévoyait des patriarches dans chaque commune qui serait toujours composée de 2 500 habitants. Le commandement suprême devant revenir à un grand patriarche.

Cinq ans après Joseph SOUSSIAL décédait le 30 juin 1915.

L'usine SOUSSIAL privée de celui qui l'avait créée et qui fut à l'origine du développement de l'industrie de la chaussure à Miramont périclita rapidement. Les locaux furent plus tard repris par l'entreprise HOUSTY jusqu'à son incendie dans les années 1970.

La maison de retraite : don de Madame SOUSSIAL

Après la mort de Joseph SOUSSIAL sa sœur, Anne SOUSSIAL, née MASSE, continua à habiter la demeure familiale, le château de Braget, située en face de l'usine de son mari.

A sa mort le 14 février 1937, elle légua à la commune, par testament daté du 1^{er} janvier 1935, sa maison familiale afin d'y établir une structure d'accueil des « vieillards ». Le conseil municipal accepta ce leg. Il fallut attendre 1940 pour que s'installent les premiers pensionnaires qui payaient alors 12 francs par journée.

Cet établissement deviendra ensuite la fondation SOUSSIAL, maison de retraite, g rer par le d partement, avec une capacit  de 120 lits.

Les b timents ont  t  profond ment remani s et agrandis. Subsistent toujours les deux piliers d'entr e et la grille par lesquels on acc dait   la demeure des SOUSSIAL.